



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
(pour diffusion immédiate)

## Des héros reconnus grâce au Programme de reconnaissance du comité de sécurité publique de la MRC des Laurentides



**Saint-Faustin-Lac-Carré, le 19 septembre 2019** – C'est aujourd'hui lors de la séance publique du conseil des maires de la MRC des Laurentides que son comité de sécurité publique (CSP) a reconnu des citoyens pour leurs actions, leurs gestes héroïques et leurs comportements exceptionnels lors d'un événement lié avec la sécurité publique.

### **Treize (13) héros reconnus lors de l'événement de reconnaissance**

Au cours de l'année 2019, douze (12) bénévoles issues de l'*Organisation du Voisinage en Urgence* (O.V.U.) ont porté secours à une personne et n'eût été cette intervention, sa sécurité aurait été compromise. C'est en mai 2013 que la municipalité de Montcalm a formé l'équipe de l'O.V.U. composée de citoyens qui s'investissent dans la protection du voisinage. Les membres se sont démarqués cette année pour leur assistance par des recherches en forêt afin de localiser une fillette âgée de 11 ans, ainsi que pour leur aide portée lors des inondations survenues au printemps dernier à Montcalm.

Par la suite, c'est Mlle Céleste Martin de Val-des-Lacs qui s'est vue récompensée, avec certificat, mention de reconnaissance et remise de médaillon, par le CSP pour son geste afin de prévenir la survenance d'un évènement grave. Cette jeune citoyenne était en communication, via textos, avec un de ses amis qui se trouvait chez son père à Montréal et celui-ci avait des idées noires. Elle a donc signalé la situation au 911 et la police a retrouvé le jeune garçon.

### En quoi consiste le programme de reconnaissance

Le programme existe pour souligner une ou des actions méritoires pour lesquelles la personne est venue en aide à des citoyens de façon significative et par leurs actions ont contribué à :

- Secourir un ou des citoyens dans une situation de danger;
- Apporter de l'aide aux victimes d'actes criminels, de sinistre ou de tragédie;
- Prévenir la criminalité.

Ces actions doivent avoir été reconnues par un représentant de la Sûreté du Québec (SQ) pour laquelle une recommandation de reconnaissance aura été décrite dans un rapport d'évènement et déposée au CSP.

Lors de la remise des prix M. Steven Larose, président du CSP et préfet suppléant de la MRC des Laurentides a affirmé : « *Je suis fier de l'existence de ce programme qui met en valeur des actions citoyennes sur notre territoire et qui, souhaitons-le, encouragera d'autres actions qui sauveront des vies* ».



### À propos du Comité de sécurité publique (CSP)

Le CSP, composé de membres du conseil des maires et de la SQ du poste de la MRC des Laurentides, recommande au conseil des maires les actions et les priorités dans le cadre du suivi de l'entente en sécurité civile. À cet effet, le comité doit établir et assurer le suivi d'un plan d'action annuel adapté à la réalité de la région.

-30 -

#### Source et information :

Gabrielle Dagenais

Logistique et communications

819 425-5555 / 819 326-0666 poste 1048

[gdagenais@mrclaurentides.qc.ca](mailto:gdagenais@mrclaurentides.qc.ca)



MRClaurentides.qc.ca

1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2 T. 819 425.5555 Téléc.819 688.6590